

Édifices et monuments



Un **édifice** est un bâtiment qui remplit une fonction particulière. Certains sont au **service de la communauté** comme les écoles ou les hôpitaux. D'autres sont réservés à l'**expression d'une religion** : temple, église, mosquée ou synagogue.

Il existe aussi des **monuments** édifiés dans le passé et qui sont aujourd'hui visités par le grand public pour leur **intérêt historique**, architectural, etc. C'est le cas par exemple du château de Versailles ou de la Tour Eiffel.